Nations Unies S/2003/1066



Conseil de sécurité

Distr. générale 4 novembre 2003 Français Original: anglais

Lettre datée du 30 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, Ibrahima Fall, viendra à expiration le 31 décembre 2003.

Depuis sa nomination, M. Fall a poursuivi les consultations sur la tenue d'une conférence internationale sur les Grands Lacs, en mettant à profit les efforts déployés par son prédécesseur et en se fondant sur le document de réflexion que j'avais soumis aux dirigeants de la région. Il s'est notamment entretenu avec des représentants de l'Union africaine, d'organisations régionales et internationales et des pays intéressés ou concernés. Les consultations qu'il a tenues ont abouti au lancement du processus préparatoire de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Il s'emploie, avec les pays de la région, à accélérer la tenue de la conférence.

Cela étant, j'ai l'intention de proroger le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs jusqu'au 31 décembre 2004. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan